

FICHE TECHNIQUE**Arôme ROSE BIO réf. RO-0220****APPELLATION LEGALE**

Statut UE (Règlement CE n°1334/2008) : Arôme naturel de rose bio (certifié par FR-BIO-01)

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Profil Aromatique : Caractéristique de la rose
Aspect : Liquide
Couleur : Jaunâtre

APPLICATION

Dosage conseillé : 0.1 - 1.5% env.
Valeur énergétique (pour 100g d'arôme) : /

COMPOSITION

Agents Aromatisants : préparation aromatisante* (issu de rosa damascena)
Supports : eau, gomme acacia*, alcool éthylique*
(*issus de l'agriculture biologique)
Additifs : /
Composants aromatiques limités et/ou réglementés : méthyleugénol: 120 mg/kg

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Solubilité : Eau
Densité relative (d20/20) : [1.05 ; 1.09]
Degré alcoolique : 20% vol. +/- 0.5%
Point éclair (coupe fermée) : < 60°C

DONNEES REGLEMENTAIRES

Certification BIO : Produit Issu de l'agriculture biologique. Certifié par FR-BIO-01
Ionisation : Les matières premières de cet arôme n'ont subi aucun traitement ionisant.
OGM : Cet ingrédient ne contient pas, ne consiste pas ou n'a pas été produit à partir d'OGM (Art. 9 du Règlement CE/834/2007 § 3 et Annexe XIII du Règlement CE/889/2008)
Allergènes Alimentaires (Règlement CE n°1169/2011) : Absence

CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

DDM : 18 mois
Stockage : Dans son emballage d'origine bien fermé à l'abri de la lumière et de l'air, dans un endroit tempéré (18°C environ).

Destiné à la fabrication de denrées alimentaires, ne pas consommer en l'état.

Les informations de cette fiche technique sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée sur ce document et sont données de bonne foi. Des modifications ultérieures pourront intervenir sans préavis en fonction de paramètres législatifs ou internes. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer des dispositions réglementaires en vigueur en fonction de son application.